



NOTE DE SYNTHÈSE

Budget Primitif 2021

Le Code général des collectivités territoriales prévoit dans son article L2313-1 qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note a donc pour objet de présenter la structure du budget 2021 avec les éléments connus à ce jour, et qu'il est possible d'anticiper, aussi bien concernant les dépenses que les recettes.

Le budget primitif est avant tout un acte de prévision, qui est susceptible d'évoluer en cours d'année afin de prendre en considération certains événements. L'actualité de ces derniers mois, liée à la pandémie, rappelle que les communes peuvent avoir besoin d'intervenir et de prendre en charge certaines dépenses non prévues au moment du vote d'un budget.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 13 031 670.89 €

Les charges à caractère général : 2 850 000 €

Ces charges se composent des dépenses quotidiennes de la commune : les fluides (eau-gaz-électricité-téléphone-internet), du petit équipement : divers matériels afin d'assurer les menues réparations, mais également les produits d'entretien, d'alimentation etc.

Une augmentation prévisionnelle de certaines dépenses :

Elle sera caractérisée en 2021 par une augmentation des dépenses en alimentation : en relation avec les obligations réglementaires et la volonté d'atteindre les 50% de produits alimentaires durables de qualité à la fin de l'année.

Les dépenses de maintenance auront également une place importante dans ces charges. Il s'agit de répondre aux exigences réglementaires de vérification et de contrôle de certaines installations, des équipements et des bâtiments.

Une diminution à prendre en compte pour l'année 2021 :

La collectivité anticipe dans son budget une baisse de ces dépenses concernant les produits d'entretien classiques afin de prendre en compte l'impact de l'utilisation et de l'expérimentation du générateur d'ozone aqueux dans les écoles et les crèches.

Les frais de personnel : 7 000 000 €

Pour l'année 2021 le chapitre relatif aux frais de personnel sera prévu pour un montant de 7 000 000 €, en prenant en compte 3 départs à la retraite prévus pour la fin de l'année 2020 et le Glissement Vieillesse Technicité.

Cette année sera notamment marquée par les événements suivants :

- L'ouverture du Multi-accueil, qui succèdera à la Halte-garderie, au début du mois de février 2021.
Ce premier événement sera ainsi le décor d'une réorganisation des services, sans augmentation du nombre d'agents :
 - o Les agentes initialement en poste à la Halte-Garderie intégreront le Multi-accueil.
 - o Les deux assistantes maternelles, stagiaires en septembre 2020, seront déployées au sein du Multi-accueil et de la Crèche collective.
 - o Le recrutement de 3 auxiliaires de puériculture, afin de pourvoir aux 3 postes actuellement vacants, permettra de continuer à répondre au respect des exigences réglementaires inhérentes à l'accueil du jeune enfant.

- La réouverture de la Piscine Municipale prévue à la fin du mois de mars 2021
 - o Recrutement de 3 maîtres-nageurs et d'un agent technique d'entretien.

Les atténuations de produits : 93 185 €

Pour l'année 2021, ce chapitre sera composé uniquement du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Les charges de gestion courante : 1 278 083 €

Ces charges stables depuis plusieurs années sont composées essentiellement des subventions aux associations pour 815 000 €, au CCAS, mais également des contributions de la commune à des organismes et la souscription de certains services.

Les autres dépenses et charges : 130 781 €

Il s'agira principalement pour l'année 2021 du remboursement des intérêts de la dette : 30 781 €. Sont également proposées des dépenses imprévues à hauteur de 100 000 €.

Les amortissements : montant prévisionnel de 817 975,98 €

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 861 645,91 €

Les recettes de fonctionnement : 15 828 549,05 €

Les atténuations de charges : 20 000 €

Les produits des services et du domaine : 1 214 070 €

Composés principalement des redevances à caractère sportif, de loisirs, social ainsi que les services périscolaires et d'enseignement. La réouverture de la Piscine municipale ainsi qu'une année classique d'ouverture des écoles et des cantines devraient permettre d'atteindre ce niveau de recettes, fortement impacté par les circonstances en 2020.

Les impôts et taxes : 9 779 845 €

L'attribution de compensation de Toulouse Métropole est proposée à un niveau identique à celui de 2020 : 4 462 334 €.

Le produit fiscal concernant la taxe foncière prend en considération l'évolution du taux à 6% soit un produit attendu de 4 595 261. Le produit fiscal sera certainement revu au cours de l'année d'exercice afin de prendre en considération les bases de l'Etat qui seront notifiées au cours du 1^{er} trimestre.

Les autres recettes composant ce chapitre seront notamment :

- La dotation de solidarité communautaire : 126 000 €
- Les droits de place : 40 000 €
- La taxe locale sur la publicité extérieure : 100 000 €
- Les taxes additionnelles aux droits de mutation : 450 000 €

Dotations et participations : 1 148 733 €

Ces recettes sont composées principalement par :

- La dotation globale de fonctionnement prévue à 259 000 € (contre 360 000 € en 2020).
- La CAF : 800 000 €

Autres produits de gestion courante : 260 000 €

Ce montant correspond aux loyers attendus par la commune dans le cadre des locations de ces bâtiments. Il connaît une baisse importante par rapport aux autres années suite notamment au départ de certains locataires.

Produits exceptionnels : 10 000 €

Résultat de fonctionnement cumulé reporté en R002 (reprise anticipée des résultats) : 3 395 901,05

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement : 6 000 364.46 €

Les dépenses sont composées pour l'année 2021 :

- D'autorisations de programme et de crédits de paiements qui représentent une part importante et qui arrivent à leur terme pour la plupart cette année.
- Des opérations d'équipements dites récurrentes, proposées chaque année afin de répondre à l'investissement « quotidien » de la commune
- Et enfin des opérations financées sur une ou plusieurs années.

Les AP/CP pour l'année 2021 : l'actualisation des crédits de paiement

Crédits de paiement 2021 : 2 629 772.74 €

◆ Accessibilité

Autorisation de programme au BP 2021 : 854 712 €	
CP Proposé 2021	CP Proposé 2022
422 934 €	150 000 €

◆ Construction d'un Dojo municipal

Autorisation de programme au BP 2021 : 1 550 000 €	
Proposé 2021	Proposé 2022
104 109.35 €	/

◆ Réhabilitation de la Piscine municipale

Autorisation de programme au BP 2021 : 4 920 000 €	
Proposé 2021	Proposé 2022
1 348 710.39 €	/

◆ Multi-accueil Petite enfance

Autorisation de programme au BP 2021 : 770 000 €	
Proposé 2021	Proposé 2022
294 948 €	/

◆ MJC – Espace culturel

Autorisation de programme au BP 2021 : 400 000 €	
Proposé 2021	Proposé 2022
103 594 €	/

◆ Piste d'athlétisme et terrain d'honneur

Autorisation de programme au BP 2021 : 750 000 €	
Proposé 2021	Proposé 2022
55 477 €	/

◆ Rénovation du Gymnase C300 et de l'ancien Dojo

Autorisation de programme au BP 2021 : 500 000 €	
Proposé 2021	Proposé 2022
350 000 €	150 000 €

Les opérations d'investissement dites récurrentes : 1 310 000 €

Les opérations	Prévision 2021
Végétalisation et aménagement des espaces publics	50 000 €
Transition énergétique : isolation, CVC, ECS, Relamping	300 000 €
Restauration municipale	50 000 €
Informatique et reprographie	110 000 €
Véhicules et matériels roulants	200 000 €
Achats divers	200 000 €
Travaux divers	400 000 €

Les opérations récurrentes seront caractérisées pour l'année 2021 par une augmentation des dépenses concernant la Transition énergétique, en prévision de travaux pour les bâtiments communaux, mais également des dépenses en informatique et reprographie en vue du renouvellement du parc informatique des écoles.

Les autres opérations d'investissement : 727 467 €

Les opérations	Prévision 2021
Aménagement des locaux de la Violette	79 527 €
Aménagement extérieur des locaux St Caprais	83 520 €
Réhabilitation de la Grande Halle	9 420 €
Réhabilitation des locaux de la Police municipale	160 000 €
Bornes anti-moustiques	15 000 €
Ferme urbaine	50 000 €
Château et Parc Malpagat	50 000 €
Maison et parc de la Cornaudric	50 000 €
Café culturel	200 000 €
Vidéo-protection	30 000 €

Les autres dépenses d'investissement : 210 000 €

Le type de dépense	Prévision 2021
Fonds de concours au SDEGH	70 000 €
Subventions aux bailleurs sociaux	140 000 €

Le remboursement du capital de la dette : 286 398.10 €

Autres immobilisations financières (solde de la vente en attente) : 200 000 €

Les reports d'investissement 2020 (restes à réaliser) : 636 726.62 €

Les recettes d'investissement : 6 000 364.46 €

Les recettes d'investissement sont composées de la manière suivante :

Les subventions d'investissement : 1 266 000 €

Le FCTVA : 900 000 €

Il s'agit d'une estimation de la récupération de la TVA sur les investissements réalisés en 2020.

L'emprunt : 1 000 000 €

Le recours à cet emprunt est prévisionnel. Il permettra, au vu du niveau d'investissement pour l'année 2021 de diversifier son financement.

Autres immobilisations financières (solde de la vente en attente) : 200 000 €

Les amortissements : montant prévisionnel de 817 975.98 €

Les reports en recette d'investissement (restes à réaliser) : 746 978 €

Autofinancement : 1 069 410.48 €

- 207 764.57 € concernant l'excédent d'investissement reporté (reprise anticipée des résultats)
- 861 645.91 € de virement de la section de fonctionnement

Autres engagements de la commune : les garanties d'emprunts

Année	Emprunt garanti	Organisme bénéficiaire	Taux
1995	Emprunt 1 Garanti 100% n°438392	PROMOLOGIS	Fixe
1995	Emprunt 2 Garanti 10% n°444899	NOUVEAU LOGIS	Variable simple
1995	Emprunt 3 Garanti 10% n°444902	NOUVEAU LOGIS	Variable simple
1995	Emprunt 4 Garanti 10% n°447120	CITE JARDINS	Variable simple
1995	Emprunt 5 Garanti 10% n°450503	NOUVEAU LOGIS	Variable simple
1995	Emprunt 6 Garanti 10% n°450501	NOUVEAU LOGIS	Variable simple
2001	Emprunt 9 Garanti 30% n°936340	PROMOLOGIS	Variable simple
2002	Emprunt 10 Garanti 30 % n°945325	PROMOLOGIS	Fixe

Excédent global de clôture

A l'issue de l'exécution du budget 2020, l'excédent global de clôture prévisionnel est de 3 603 664 €